

MOTION CA – 26/11/2020 – LYCEE NORD BASSIN SIMONE VEIL
REPORT/AMENAGEMENT DU BAC 2021

Les enseignants et les élèves du Lycée Nord Bassin Simone Veil tiennent à porter à la connaissance du CA, par la lecture et l'inscription au procès verbal du CA de leur motion, leur profonde inquiétude face au calendrier imposé par le ministère qui ne tient pas véritablement compte de la crise sanitaire et des contraintes qu'elle impose tant pour les élèves que pour les personnels enseignants.

Les enseignants, soucieux de la réussite de leurs élèves, sont dans l'impossibilité et, plus encore, ne souhaitent pas leur imposer un programme trop lourd, qui serait alors effectué au pas de charge durant cette année scolaire tronquée.

En effet, pour que tous les élèves aient un enseignement adapté à la situation, à leur situation, et le plus équitable possible, les enseignants doivent tenir compte des difficultés engendrées par le premier confinement, par les difficultés de remise en route en juin et en septembre ainsi que par la mise place des demi-groupes depuis le 16/11/20 au LNBSV.

Leur imposer des programmes irréalisables provoquera, d'une part, une augmentation de leur niveau de stress et, d'autre part, leur empêchera de trouver du sens à leurs apprentissages.

De surcroît, cela remet en question un des objectifs affichés de la réforme "Blanquer" : développer des compétences et connaissances solides pour s'assurer une orientation réussie après le Bac...

Cet état de fait entre donc en contradiction frontale avec la communication ministérielle, fortement relayée dans les médias, qui évoque la "continuité pédagogique" et "la réussite de tous les élèves". Les quelques mesurées déjà évoquées sont insuffisantes.

Cette situation catastrophique est particulièrement criante dans les cas suivants (et non exhaustifs):

- Concernant les enseignements de spécialité de Terminale, la tenue des examens en mars 2021 est irréalisable dans un contexte sanitaire qui nous contraint à travailler en groupes, ralentissant de moitié l'avancée dans les programmes. Accentuer l'effet "bachotage" nous semble absurde.
- Concernant le Bac Français, ne pas alléger le programme est un non-sens pédagogique, évoquant bien plus le "gavage" que l'apprentissage approfondi des objets d'étude.

Ainsi,

considérant que la réforme du lycée et du baccalauréat, imposée par le ministère contre l'avis des professeurs, nuit à la qualité du travail des élèves de Première et de Terminale ;

considérant que la crise sanitaire et les mesures prises par le ministère aggravent les méfaits de la réforme ;

Les élus élèves et enseignants au CA du lycée Nord Bassin Simone Veil, réunis le 26/11/2020 demandent, pour la session 2021 :

- **le report à juin des épreuves écrites et pratiques de spécialité, pour laisser aux élèves le temps d'y être effectivement préparés ;**
- **un aménagement de toutes les épreuves du baccalauréat, notamment de Français en 1e ;**
- **une limitation des contenus des programmes attendus pour les épreuves de 1e et de Terminale.**

MOTION CA – 26/11/2020 – LYCEE NORD BASSIN SIMONE VEIL
SOUTIEN AUX COLLEGUES DE F. MAURIAC

Les enseignants du Lycée Nord Bassin Simone Veil tiennent à porter à la connaissance du CA, par la lecture et l'inscription au procès verbal du CA de leur motion, leur indignation face aux actions intentées contre trois collègues du lycée François Mauriac de Bordeaux.

Après les sanctions arbitraires prononcées par la Rectrice de Poitiers contre trois enseignants du lycée de Melle, c'est au tour de la Rectrice de l'Académie de Bordeaux de s'en prendre à l'exercice du droit syndical contre trois enseignants du lycée F. Mauriac de Bordeaux.

Nous, enseignants du Lycée Nord Bassin Simone Veil, souhaitons exprimer tout notre soutien à ces collègues et demandons l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre.